

l'ACNUSA

publie un bilan 2011 critique

Le 5 mars 2012, l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (Acnusa) a remis son rapport d'activité 2011. Un documents qui met en avant les progrès à accomplir, surtout s'agissant des nuisances sonores.

Concernant la pollution atmosphérique sur et autour des aéroports, Patricia L. de Forges, présidente de l'Acnusa, annonce que *"l'Autorité a atteint son objectif de disposer d'un premier bilan général de la situation en matière de qualité de l'air et d'émissions de polluants atmosphériques sur les aéroports acnusés"*.

Quant aux nuisances sonores, si l'Acnusa pointe des progrès en matière de travaux d'insonorisation des logements des riverains, sa présidente déplore que *"le bilan [soit] nettement moins positif sur les mesures actives de réduction des nuisances"*.

"La réduction du bruit à la source dépend de ruptures technologiques qui, au mieux, ne laissent espérer des nouveaux avions qu'à l'horizon 2025", avance Patricia L. de Forges, déplorant par ailleurs, que *"le relèvement de l'altitude de transition, étape indispensable pour un relèvement significatif des altitudes d'arrivée, et la généralisation des descentes continues n'ont pas progressé en six ans"*.

Autre point négatif, *"en six ans, la gêne ressentie n'est toujours pas mieux prise en compte par la réglementation, que ce soit en intégrant des indices événementiels d'émergence ou de fréquence des survols"*.

"Nos successeurs auront donc beaucoup à faire !", prédit la présidente de l'Autorité dont le mandat s'achève cette année.